

Lettre à Madame Malo Tresca, journaliste pour *La Croix*

Le 21 juin 2023

Madame,

Je m'adresse à vous pour réagir à l'article que vous venez d'écrire dans le journal *La Croix* au sujet de l'école Jeunesse Lumière.

L'été dernier, j'avais déjà écrit à Madame Marguerite de Lasa au sujet de son article dont le procédé était odieux de par les insertions (liens numériques) qui étaient faites et qui renvoyaient à des affaires d'abus scandaleux. Ces affaires ne concernaient en rien la situation de l'école ni son fondateur. Ces rapprochements étaient insidieux et éveillaient la suspicion. Cet article a été repris par d'autres médias. Je peux vous affirmer en toute objectivité qu'il a fait beaucoup de mal à l'école et lui a porté préjudice.

Je tiens d'abord à vous remercier de l'article que vous avez écrit en novembre au sujet des démentis du père Daniel-Ange et du conseil pastoral de l'école Jeunesse-Lumière. Je viens de prendre connaissance de votre nouvel article du 18 juin qui fait état de l'impossibilité pour l'école de réouvrir dans le lieu de Pratlong (Tarn) et de notre recherche d'un nouveau lieu d'implantation. Si la première partie de votre article est informative sur la situation actuelle, je ne peux que déplorer la suite sur les rumeurs d'abus sur lesquels vous revenez et qui ne sont que calomnies.

Vous relancez des rumeurs et ragots sur la personne du père Daniel-Ange qui en est profondément affecté dans son humanité et dans son cœur de prêtre. Vous portez atteinte à sa réputation et à son honneur. De par ces propos, il subit, ainsi que l'école Jeunesse-Lumière, un nouveau préjudice moral. La décision de l'archevêque d'Albi, l'été dernier, qui ouvrait à une réflexion et à des perspectives de renouveau pour l'école, s'est transformée en un lynchage médiatique. Cependant dans cette situation, aucun témoignage mettant gravement en cause le père Daniel-Ange n'a été rapporté. Je vous certifie qu'à ce jour il n'y a jamais eu de signalement quel qu'il soit auprès du Procureur de la République comme auprès de l'Archevêque d'Albi. De plus, dans le cadre de notre année de réflexion, nous avons lancé une grande consultation des anciens de l'école, des enseignants et accompagnateurs. Nous avons reçu plusieurs centaines de contributions. Aucun fait grave n'est reproché au père Daniel-Ange.

Je déplore certains de vos procédés journalistiques.

Dans vos articles, vous citez un couple qui a participé aux commencements de l'école et qui reproche au père Daniel-Ange de n'avoir pas transmis plus tôt la gouvernance de Jeunesse-Lumière. Vous êtes-vous renseignée sur ce qu'il a entrepris depuis quelques années à ce sujet ?

Vous faites de nouveau référence à Golias dont les pratiques sont répugnantes. Ce journal met des personnes en cause, sans jamais les avoir interrogées ; il porte atteinte à leur réputation sur la base de propos fallacieux, ici en l'occurrence anonymes. Ce ne devrait pas être la source des articles d'un véritable journaliste et d'un véritable journal comme *La Croix*.

Je regrette que vous aussi vous ne contactiez pas les personnes incriminées, ceci pour une plus grande rigueur d'information et la recherche de la vérité. Dans votre dernier article, vous nommez le président de l'association, Clément Hubert. Lui-même n'a jamais été contacté.

J'espère que tous ces articles qui déforment la réalité n'auront pas raison de l'école Jeunesse-Lumière et que cette école blessée ne sera pas mise à mort.

Dernièrement j'ai accepté la responsabilité de l'école qui est dans une situation rendue très difficile. Je l'ai acceptée, espérant comme beaucoup sa réouverture, et croyant que cette œuvre d'Eglise est une chance pour beaucoup de jeunes et une bénédiction pour l'Eglise. Nous sommes bien conscients des évolutions et transformations pastorales rendues nécessaires après 38 années d'existence : une adaptation à l'évolution des jeunes d'aujourd'hui et le renouvellement des personnes qui portent l'école. Ce fut le travail de cette année, et il se prolongera.

Madame, par votre profession, vous pouvez aider cette œuvre d'Eglise en cette période délicate. Peut-être pouvez-vous nous aider à mettre en lumière la spécificité et la richesse de l'école Jeunesse-Lumière ? Peut-être pourriez-vous écrire un article vous appuyant sur les témoignages d'anciens de l'école ou de personnes qui ont bénéficié de leurs missions ? Peut-être accepteriez-vous d'en rencontrer ? Vous pourriez ainsi offrir à vos lecteurs un florilège pour édifier et s'émerveiller.

Madame, soyez assurée de ma prière pour vous ainsi que pour tous ceux qui exercent la profession de journaliste, profession exigeante et impliquant une grande responsabilité.

Fraternellement.

Christian Poirier

Aux anciens de l'école et amis :

Certains d'entre vous accepteraient-ils de mettre en lumière, en quelques lignes, ce que l'école leur a apporté (4-5 lignes) à l'intention de journalistes et pour rendre témoignage des merveilles de Dieu vécues au sein de l'école ? (indiquez votre prénom, éventuellement l'année JL)

De plus, s'il en est parmi vous qui souhaitent très concrètement soutenir l'école par une action ou par l'une de vos compétences, pourriez-vous nous le signaler ?

Merci d'écrire à : contact@jeunesse-lumiere.com